

Nom et prénom du redevable :

Monsieur THOMAS THIBAUT

Adresse :

138 AV DE LA PLAGE

34410 SERIGNAN

Intercalaire n° 1 ANNEE 2006



N° 12373 * 02

Annexe 1

Avant de remplir cette annexe, veuillez consulter la notice pages 19, 20 et 26

Les totaux AB et AC du dernier intercalaire servi sont à reporter page 3 de la déclaration

IMMEUBLES BÂTIS OU DROITS REELS IMMOBILIERS PORTANT SUR DES IMMEUBLES BÂTIS

N° <small>d'article</small>	LIEU DE SITUATION <small>département, commune, adresse</small>	NATURE	CARACTERISTIQUES			BIENS MIXTES <small>Fraction taxable</small>	VALEUR DECLAREE		Dans le cas où le redevable ne détient pas la pleine propriété NATURE DES DROITS DETENUS SUR L'IMMEUBLE	
			Superficie du terrain	Superficie totale habitable ou utile	Nombre de pièces		Résidence principale	Autres immeubles		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1	91400 ORSAY 32 AV DES PIERROTS	Maison individuelle	450	100	4	100 %		206 720		
2	29 RUE DE LA CURE D'AIR	Maison individuelle	450	60	3	100 %		129 764		
3	77 THOMERY 119 RUE DU GENERAL DE SEGUR	Maison individuelle	2000			100 %	16 000		Indivision: 3/12 EN PP	
4	119 RUE DU GENERAL DE SEGUR	Appartement				100 %		Pour mémoire	nue-propiété: 1/12	
5	34410 SERIGNAN 9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN	Maison individuelle				100 %	20 800			
TOTAL ...							AB	36 800	AC	336 484